

## **But 3 : Promouvoir la sécurité internationale et le respect des droits de l'homme comme conditions préalables du développement durable**

<b>OBJECTIFS</b>	<b>CIBLES/ACTIONS</b>
<p><b>3:A</b> Gestion efficace du Programme canadien de partenariat mondial (établi dans le cadre du Partenariat mondial du G8 contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes) pour éliminer les armes de destruction massive en conformité avec les politiques et les préoccupations environnementales canadiennes, surtout en ce qui concerne le Nord canadien.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>(i) Conclure avec la Fédération de Russie un accord bilatéral sur la destruction des armes chimiques conforme aux Lignes directrices du Partenariat sur les projets de coopération nouveaux ou élargis (2004).</li> <li>(ii) Fournir des fonds pour la construction des installations de destruction d'armes chimiques à Shchuch'ye, dans l'oblast de Kurgan (2003-2005).</li> <li>(iii) Fournir des fonds au programme de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement afin de gérer en sécurité le combustible nucléaire irradié provenant des sous-marins dans le nord de la Russie (2003/2004).</li> <li>(iv) Fournir des fonds au programme russe d'élimination du plutonium (en cours).</li> <li>(v) Travailler avec l'Agence internationale de l'énergie atomique à renforcer la sécurité nucléaire et radiologique dans l'ensemble de l'ex-Union soviétique et contribuer financièrement à ses travaux (2004).</li> <li>(vi) Financer des projets du Centre international des sciences et de la technologie, à Moscou, pour le recyclage d'anciens spécialistes de l'armement (2003-2008).</li> </ul>
<p><b>3:B</b> Gestion efficace du Programme de consolidation de la paix et de sécurité humaine établi pour promouvoir les objectifs de politique étrangère du Canada en matière de sécurité humaine. (Depuis 2000, le MAECI utilise son Programme de la sécurité humaine, doté d'un budget de 50 millions \$, pour financer plus d'une centaine de projets par année un peu partout au Canada et dans le monde.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>(i) Mener des consultations avec les ONG, le monde universitaire et au sein du gouvernement, sur les politiques relatives à des enjeux prioritaires de sécurité humaine. Appuyer des travaux de recherche et d'élaboration de politiques par des ONG et des instituts de recherche réputés (mars 2005).</li> <li>(ii) Développer davantage le programme de la sécurité humaine au moyen de rapports, de documents stratégiques, de résolutions, de mesures législatives, de réunions de haut niveau et de réseaux de pays de même opinion (mars 2005).</li> <li>(iii) Mettre de l'avant/en application les priorités canadiennes au sein de réseaux d'États de même opinion (mars 2005).</li> <li>(iv) Identifier et financer des projets de sécurité humaine dans des secteurs prioritaires, tant fonctionnels que régionaux (mars 2005).</li> </ul>